



Photo de la Tour de Télévision de Berlin, septembre 2020.

Irlande du nord

Identités, ségrégation et réconciliation

Les Territoires de la Mémoire asbl, 2021
Boulevard de la Sauvenière 33-35
4000 Liège
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Coordination éditoriale : Julien Paulus
Auteur : Juliette Renard
Éditeur responsable : Jérôme Jamin, *président*
Dépôt légal : D/2021/9464/6

Retrouvez les dossiers thématiques des Territoires de la Mémoire asbl
sur www.territoires-memoire.be

Irlande du nord

Identités, ségrégation et réconciliation

Dossier thématique réalisé par Juliette RENARD

Table des matières

Irlande du nord	3
Identités, ségrégation et réconciliation	3
Introduction	6
Carte d'identité de l'Irlande du Nord (juin 2017)	7
Identité nationale	7
Religion	7
Historique du conflit	8
Revendications : qui veut quoi ?	9
L'Accord de paix de 1998	10
Institutions politiques instituées	11
La société nord-irlandaise aujourd'hui : une réconciliation impossible ?	12
Identité nationale et religion	12
Mur = instrument de gestion des risques ?	14
Structuration géographique et ségrégation	15
Ségrégation résidentielle	16
Ségrégation socio-économique	16
Commémorations : le phénomène des parades et des « murals »	17
Le controversé tourisme politique	18
Et après : l'Irlande du nord dans le contexte du Brexit ?	19
Conclusion : identités et société divisée	21
Plusieurs constats sont à retenir :	21
Bibliographie	22
Articles de presse	22
Articles de revue	22
Documents iconographiques	23
Ouvrages	23
Rapports	23
Sites internet	23

« Malgré un accord de paix politique signé en 1998 entre les partis modérés nationalistes (catholiques) et unionistes (protestants), la société nord-irlandaise reste l'une des plus ségréguées d'Europe, où les schémas de pensée communautaires continuent de dicter les rapports politiques et sociaux¹. »

« Ainsi le conflit est ancré dans l'organisation même de la société, il a imprimé sa marque dans l'architecture, le peuplement des quartiers, les mouvements migratoires, sans parler de la pacification imposée par le gouvernement britannique, qui s'incarne dans la présence des casernes, des postes de contrôle, des "peacelines", des militaires armés patrouillant dans les rues². »

¹ Anne Alexandra FOURNIER, « Irlande du nord. Quand l'ironie de l'histoire permet à l'histoire de se répéter », *Bulletin de La Revue Nouvelle*, 2013, vol. 68, n°3, p.22

² Élise FÉRON, « Irlande du nord : une réconciliation incertaine », *Cultures et conflits*, 2000, vol.40, n°1, p.24

Introduction

Le peu de recherches récentes faites de ce côté de la Manche démontre bien le sentiment, prévalant en Europe continentale, que le conflit nord-irlandais appartient au passé. Pourtant, à y regarder de plus près, il n'est pas difficile de voir à quel point la société nord-irlandaise est toujours en proie à un niveau de ségrégation et de violence latente important. Bien que les revendications politiques passent désormais, la plupart du temps, par des institutions démocratiques et démocratiquement instituées et soient résolues à l'aide de négociations entre parlementaires, la société civile est toujours extrêmement fragmentée et divisée. En outre, plus de vingt ans après l'accord de paix d'avril 1998, l'engouement que ce dernier avait suscité semble être franchement retombé et il est difficile d'affirmer que la réconciliation est réellement achevée et que cet accord a tenu ses promesses.

Les quelques pages qui suivent ont pour but d'interroger la manière dont des éléments identitaires et mémoriels peuvent très concrètement prendre forme dans le territoire et la structuration de celui-ci. Comme nous le verrons, la matérialisation des rapports conflictuels entre les identités prend la forme, en Irlande du Nord, du dispositif des « peacelines » – dispositif sociotechnique qui interagit avec les individus et l'environnement dans lequel il s'inscrit – qui sert à diviser certains quartiers en communautés nationaliste et unioniste.



Carte d'identité de l'Irlande du Nord (juin 2017)

Statut de l'Irlande du nord : « *constituent entity* » ou nation constitutive du Royaume-Uni

Capitale : Belfast

Premier ministre : vacant

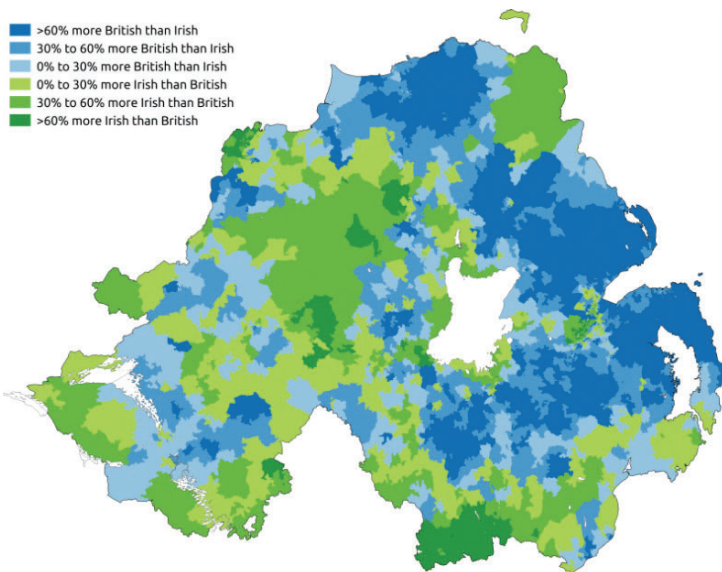
Vice-premier ministre : vacant

Superficie : 13 843 km²

Population : 1 810 863 habitants

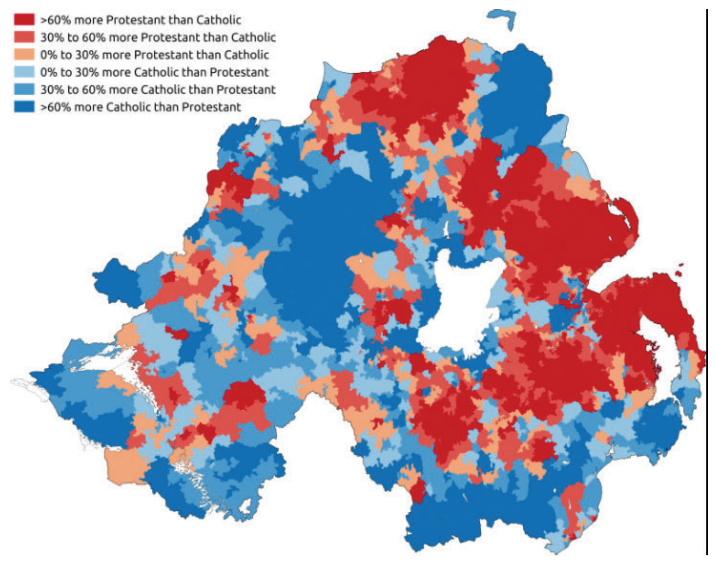
Identité nationale³

Figure 1 : répartition en Irlande du Nord de la population en fonction du sentiment d'appartenance identitaire



Religion⁴

Figure 2 : répartition de la population en Irlande du Nord en fonction du sentiment religieux



³ Map of predominant national identity in the 2011 census in Northern Ireland ; <https://www.nisra.gov.uk/statistics/population>

⁴ Map of religion or religion brought up in from the 2011 census in Northern Ireland ; <https://www.nisra.gov.uk/statistics/population>

Historique du conflit

Le conflit en Irlande du nord ne peut se résumer à trente ans de violence accrue dans le courant du vingtième siècle. Le territoire nord-irlandais a été colonisé dès le 17^e siècle par des Écossais et des Anglais⁵. Ces derniers étaient majoritairement de religion protestante alors que les autochtones étaient majoritairement catholiques. Souvent, le conflit est désigné comme un conflit religieux. Cependant, cela serait réduire fortement la portée des revendications mises en avant par l'une ou l'autre communauté. En réalité, les étiquettes religieuses sont souvent utilisées pour désigner l'une ou l'autre de celles-ci, mais derrière cette désignation religieuse, d'autres facteurs forgent leur identité.

Au cours du temps, les revendications de souveraineté politique des catholiques s'intensifièrent et durant l'année 1916, une guerre civile éclate. Ensuite, un accord entre Dublin et Londres instaure, en 1921, la République d'Irlande mais avec une partition de l'île, ainsi les Britanniques conservent sous leur tutelle six comtés⁶ de la province d'Ulster au nord-est de l'île, qui forment l'Irlande du Nord. Il est intéressant de noter que l'Irlande du Nord est née dans la violence : elle incarne une solution trouvée à la guerre d'indépendance, mais qui n'a jamais réellement satisfait les parties prenantes⁷.

La partition de l'Irlande fut un événement marquant pour les nationalistes catholiques, qui ne l'accepteront jamais vraiment. Depuis lors, une des revendications premières des nationalistes est celle de la réunification de l'île. Tant au nord qu'au sud de l'Irlande.

Dès 1921, l'Irlande du Nord a son propre gouvernement décentralisé de Westminster. Cependant, le parlement du Stormont qui devait être normalement composé à la proportionnelle a vu ses règles modifiées et la majorité simple a été instaurée, ce qui assurait à la communauté protestante, majoritaire numériquement parlant, d'être également majoritaire au parlement. En dehors de l'aspect géographique et politique, des politiques discriminatoires en matière de logement et d'emploi furent mises en place très tôt, au désavantage de la minorité catholique⁸.

Au fil du temps, les deux groupes se retrouvèrent à vivre fortement séparés et les contacts intercommunautaires devinrent très rares. Il régnait en Irlande du nord un véritable cloisonnement entre les deux communautés. Alors que le mouvement des droits civiques était en marche aux États-Unis, des mouvements semblables émergèrent en Irlande du nord. Les nationalistes (catholiques pour la plupart) – en minorité – qui souffraient de fortes discriminations et se

sentaient considérés comme des citoyens de seconde catégorie ont, à partir de la fin des années 1960, intensifié leurs revendications pour plus d'égalité et le respect de leurs droits dans un mouvement : le mouvement pour les droits civiques d'Irlande du Nord (NICRA). Ces militants virent cependant leurs revendications réprimées de manière assez violente, ce qui marqua le début de la période qui est communément appelée les *Troubles*, période de guerre civile qui s'étend sur une trentaine d'années, et pendant laquelle près de 4 000 personnes ont perdu la vie. L'armée britannique dut alors intervenir pour contenir les violences ; et à partir de 1972, la province d'Irlande du Nord est totalement gérée par Londres (« *Direct Rule* »). Pendant cette période se sont également organisés des groupes paramilitaires dont les plus connus sont l'*Irish Republican Army* (IRA) du côté Irlandais/nationaliste et, du côté unioniste, le *Ulster Volunteer Force* (UVF) ou *Ulster Defence Association* (UDA) par exemple⁹. En regard de ces divers éléments, Élise Féron qualifie ce conflit de conflit qui « tire sa source d'une violence colérique de la communauté catholique, frustration qui a ensuite été instrumentalisée par différents types d'organisations politiques¹⁰ ».

À propos du rôle de la violence, Emily Ravenscroft assure celle-ci constitue l'une des manières de mettre en œuvre les différentes identités en Irlande du Nord¹¹. En effet, pendant la période de *Troubles*, la violence était une des façons principales pour les deux communautés d'exprimer leurs revendications, ce qui institua *de facto* une culture politique violente, et non une culture politique de négociation. De nombreux épisodes furent relayés par la presse internationale et témoignèrent du niveau de violence dans lequel vivaient quotidiennement les citoyens nord-irlandais. Ces violences entre communautés étaient telles que certains habitants furent forcés à l'exil. L'une des conséquences les plus visibles fut un regroupement communautaire qui, au fil des années, a redessiné la géographie des villes en quartiers catholiques et quartiers protestants. Ce facteur conjoint aux politiques de logement discriminatoires implique un niveau de ségrégation résidentiel élevé.

La guerre civile se solda par l'Accord du 10 avril 1998, appelé, selon la communauté, *Good Friday Agreement* (catholiques) ou *Belfast Agreement* (protestants)¹². Deux référendums¹³ eurent lieu par la suite pour entériner l'accord : un en République d'Irlande, et l'autre en Irlande du nord. Cependant, peu de temps après cet accord, le 15 août 1998, eut lieu un des attentats le plus meurtrier de tout le conflit...

5 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, vol. 201, n°1, pp. 23-33

6 Londonderry, Antrim, Down, Armagh, Fermanagh et Tyrone.

7 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://mimmoc.revues.org/416>

8 Site web de l'Irlande lors de sa présidence tournante de l'Union européenne en 2013, <http://eu2013.ie/fr/irlande-et-la-presidence/a-propos-de-lirlande/lapolitiqueetlegouvernementirlandais/irlande-du-nord/>

9 Site web de l'Irlande lors de sa présidence tournante de l'Union européenne en 2013, *op. cit.*

10 Elise FÉRON, « Irlande du nord : une réconciliation incertaine », *op. cit.*

11 Emily RAVENSCROFT, « the Meaning of the Peacelines of Belfast », *Peace Review : A Journal of Social Justice*, 2009, vol. 21, n°2, p. 217 : notre traduction de l'extrait suivant « violence is a profound way of performing identity difference and division ».

12 En français, « Accord du Vendredi Saint » ou « Accord de Belfast » ; Cédric GOUVERNEUR, « Ségrégation en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, Juillet 2006, n°628, pp. 6-7

13 John CROWLEY, « La pacification du politique en Irlande du nord », *Critique internationale*, 1998, n°1, pp. 35-42

Revendications : qui veut quoi ?

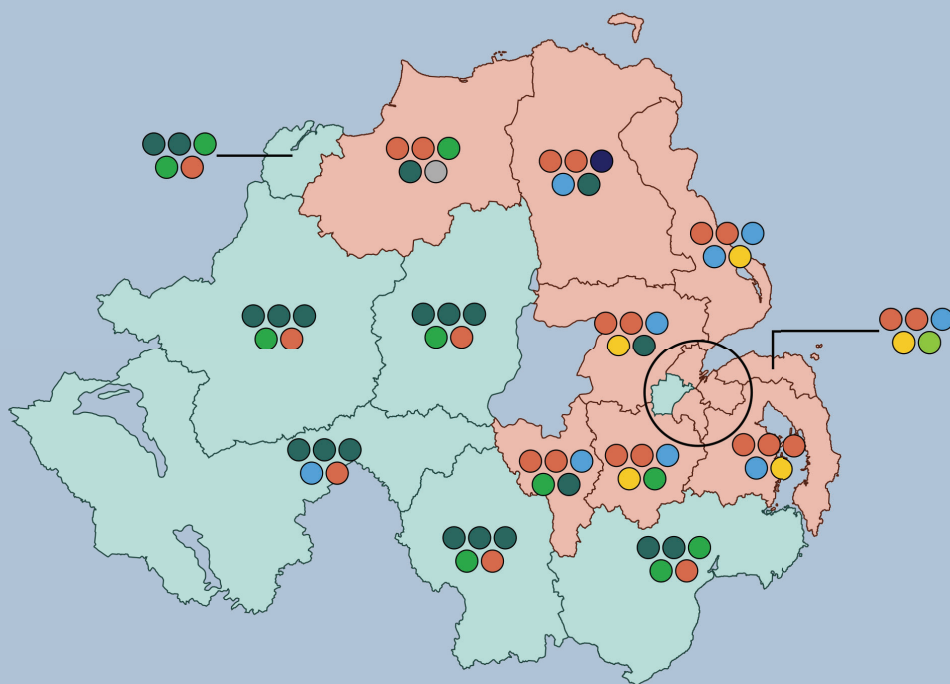
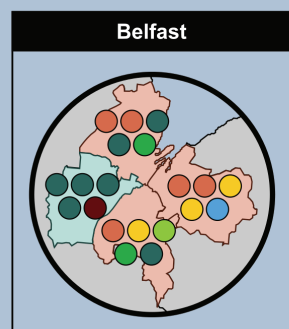
En Irlande du nord, le conflit se cristallise autour de la question de la souveraineté politique et des revendications qui y sont attachées¹⁴. Selon Renée Tosser, le conflit est fondamentalement politique et non religieux : il s'est construit autour de la colonisation de l'Irlande par la Grande-Bretagne, et on trouve dans ce conflit plusieurs éléments qui démontrent une relation de type colonialiste : résistance à l'occupation, tentative de soulèvement et puis répression sanglante (en 1916 ou encore en 1969)¹⁵.

Suite au traité anglo-irlandais de 1921, deux communautés s'opposent : les unionistes – en faveur du maintien de l'Irlande du Nord en Grande-Bretagne ; et les nationalistes – en faveur, quant à eux, d'une unité avec la République d'Irlande. Les deux communautés opposées se traduisent aujourd'hui en plusieurs partis politiques. Dans le « camp » des unionistes,

on retrouve (par ordre d'importance en terme électoral) : le *Democratic Unionist Party* (DUP)¹⁶, l'*Ulster Unionist Party* (UUP)¹⁷, la *Traditional Unionist Voice*¹⁸ et la *People before Profit Alliance*¹⁹. De leur côté, les nationalistes sont représentés par les partis politiques suivants : le *Sinn Féin*²⁰ – parti politique souvent le plus connu car associé à l'*Irish Republican Army* (IRA) et le *Social Democratic and Labour Party* (SDLP)²¹. En plus de cela, on retrouve des partis « indépendants », dans le sens où leur projet politique transcende le clivage entre nationalistes et unionistes qui existe en Irlande du nord : l'*Alliance Party*²² et le *Green Party of Northern Ireland*²³.

2017 Northern Ireland Assembly election

Democratic Unionist Party Leader: Arlene Foster	28 Seats
Sinn Féin Leader: Michelle O'Neill	27 Seats
SDLP Leader: Colum Eastwood	12 Seats
Ulster Unionist Party Leader: Mike Nesbitt	10 Seats
Alliance Party Leader: Naomi Long	8 Seats
Green Party Leader: Steven Agnew	2 Seats
Traditional Unionist Voice Leader: Jim Allister	1 Seat
People Before Profit Leader: Eamonn McCann	1 Seat
Independents	1 Seat



16 Site internet du parti Democratic Unionist Party : www.mydup.com

17 Site internet du parti Ulster Unionist Party : www.uup.org

18 Site internet du parti Traditional Unionist Voice : <http://tuv.org.uk>

19 Site internet du parti People before profit alliance : www.peoplebeforeprofit.ie

20 Site internet du parti Sinn Féin : www.sinnfein.ie

21 Site internet du parti Social Democratic Labour Party : <http://sdlp.ie>

22 Site internet du parti Alliance Party : <https://allianceparty.org>

23 Site internet du Green Party : www.greenparty.org

14 *Ibidem*

15 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », op. cit.

L'Accord de paix de 1998

En 1993 est signée par les gouvernements de Dublin et de Londres une déclaration conjointe qui est le résultat d'une coopération étroite entre Belfast, Dublin et Londres. Cette déclaration commune présente une « charte pour la paix et la réconciliation »²⁴ et assure que la Grande-Bretagne ne s'opposera pas à l'union entre le Nord et le Sud de l'Irlande, si telle est la volonté de la majorité en Ulster²⁵. Cela démontre une certaine volonté de la part des parties impliquées d'aller vers un accord de paix et mettre un terme aux *Troubles* ; de plus, elle permet aux groupes paramilitaires de sortir d'un processus violent et de résoudre le conflit politiquement.

En 1994, un pas de plus est franchi avec les cessez-le-feu annoncés de l'IRA et des paramilitaires loyalistes. Cependant, les unionistes refusent toujours d'entamer les négociations tant que l'IRA ne s'est pas désarmée. Cela n'empêche pas, en 1996, qu'un organisme international et présidé par un sénateur américain soit mis en place. Cet organisme étudie et œuvre au désarmement des forces paramilitaires²⁶. Le sénateur Mitchell va jouer un rôle majeur dans l'enclenchement des discussions menant à l'accord de paix de 1998 ; discussions qui impliquaient les différents gouvernements (irlandais, britannique, ainsi que les divers partis politiques d'Irlande du Nord)²⁷. Le soutien de la communauté internationale a été fort important dans la conclusion d'un accord de paix en Irlande du nord. Pour sa part, l'Union européenne – en plus d'un soutien symbolique – a « aussi apporté un soutien concret au redressement de l'économie et à la réconciliation intercommunautaire à travers le fond international pour l'Irlande et les programmes européens pour la paix et la réconciliation en Irlande du Nord²⁸ ».

L'accord de paix de 1998 rompt avec la logique qui prédominait précédemment et met un dispositif consociatif²⁹ en place : l'exécutif sera composé de manière proportionnelle et un mécanisme de majorité qualifiée est institué. Ce mécanisme prévoit que le comptage de la majorité se fera séparément dans chaque communauté (nationaliste ou unioniste). Il en est donc terminé de la « suprématie protestante » qui régnait depuis 1922 au sein des institutions politiques³⁰.

Deux référendums³¹ eurent lieu à la suite de l'accord du 10 avril 1998 pour entériner celui-ci : un en République d'Irlande et l'autre en Irlande du nord. Certains affirment que « symboliquement, l'accord à la fois nie et entérine la partition de l'Irlande de 1922 »³². En effet, il est le fruit de concessions de la part des deux camps : le référendum qui se tient à sa suite en République d'Irlande vise à « avaliser la révision constitutionnelle qu'implique l'acceptation de la partition »³³, mais l'accord institue également un droit de regard de la République d'Irlande sur les affaires de l'Irlande du nord.

Cependant, cet accord de paix ne met pas un terme net aux difficultés. Le chemin de la réconciliation est encore très long et la société nord-irlandaise est toujours, plus de vingt ans après la signature de l'accord de paix, fort divisée. De même, la difficulté qu'a le parti Alliance à décoller, et ce même après 1998, démontre qu'il est délicat, en Irlande du nord, de « concevoir un projet politique qui transcende le clivage existant entre nationalisme et unionisme³⁴ », et donc qu'il est malaisé de crier victoire. Élise Féron affirme ainsi que « la paix ne s'instaure pas par traité, surtout dans une société déchirée par des décennies de guerre civile larvée, cachée pudiquement derrière l'expression de « troubles »³⁵ » et qu'il est difficile de parler déjà de « réconciliation, processus d'intériorisation sociale de la paix, qui se mesure sur le temps long³⁶ ». Par ailleurs, toujours selon Féron, le compromis de paix instaure un équilibre précaire qui ne peut durer « s'il ne s'accompagne pas d'une véritable réconciliation sociale, qui neutralise les mémoires conflictuelles et les vieilles rancunes³⁷ ». Or on remarque que la population est peu impliquée et que le soutien à l'accord de paix était, dans un premier temps, assez mitigé. Cela prendra du temps, car il faut que la culture du compromis s'installe dans les mentalités et dans la culture politique nord-irlandaise³⁸.

24 Site web de l'Irlande lors de sa présidence tournante de l'Union européenne en 2013, *op. cit.*

25 Paul BRENNAN, « Lendemain d'élections en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, juillet 1997, n° 520, p. 3

26 Site web de l'Irlande lors de sa présidence tournante de l'Union européenne en 2013, *op. cit.*

27 *Ibidem*

28 *Ibidem*

29 Arend Lijphart utilise ce terme pour désigner les régimes démocratiques au sein desquels une place particulière est laissée aux différentes communautés religieuses ou linguistiques, en droit ou par convention.

30 John CROWLEY, « La pacification du politique en Irlande du nord », *op. cit.*

31 *Ibidem*

32 *Ibidem*

33 *Ibidem*

34 *Ibidem*

35 Elise Féron, « Irlande du nord : une réconciliation incertaine », *op. cit.*

36 *Ibidem*

37 *Ibidem*

38 *Ibidem*

Institutions politiques instituées

L'accord de paix de 1998 met en place l'Assemblée⁴⁴ et l'Exécutif d'Irlande du Nord, au sein desquels les partis politiques élus vont se partager le pouvoir. D'autres institutions sont installées dans le but d'entretenir une coopération assez forte entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande d'une part (Conseil ministériel nord-sud)⁴⁵, et entre l'Irlande et le Royaume-Uni d'autre part (Conseil britannico-irlandais)⁴⁶.

En 2005, un document appelé « *Shared Future Policy Agenda* » est émis par le gouvernement et met en avant un discours prônant l'institutionnalisation d'un futur partagé où la tolérance serait de mise, ainsi que des pistes pour mettre concrètement en œuvre la réconciliation. Le message sous-jacent étant qu'il n'y avait en Irlande du nord pas « d'apartheid bénin possible³⁹ ». Ce document est reçu avec beaucoup d'enthousiasme par les acteurs de terrain, mais ces derniers sont vite déçus vu le manque de suivi et de mesures réelles⁴⁰. En 2013, le *Northern Ireland Executif* élabore une nouvelle politique intitulée *Together : Building a United Community (TBUC)*⁴¹, afin d'aller plus loin dans l'intégration et de venir à bout de la ségrégation. Une des mesures phares de cette politique publique réside dans la volonté de voir disparaître les *peacelines* – ces divisions physiques entre les quartiers unionistes et nationalistes érigées dès 1969 afin de diminuer le niveau de violence existant et de ramener un semblant de sécurité dans les zones résidentielles de Belfast. Cette politique promet ainsi que d'ici l'année 2023, ces murs seront démolis⁴².

En ce qui concerne la fin des interactions violentes, certains émettent des réserves car le processus de paix a fait émerger un nouveau type de violence : « Maintenant que la plupart des responsables politiques et paramilitaires sont engagés dans un système institutionnalisé de coopération et de marchandage, la violence s'exprime hors de tout schéma prévisible⁴³. »

39 Joanne HUGUES et al., « Segregation in northern ireland. Implications for community relations policy », *Policy studies*, 2007, vol.28, n°1, pp.35-53

40 COMMUNITY RELATIONS COUNCIL, *Northern Ireland Peace Monitoring Report* [n°4], publié en septembre 2016, p.113

41 TOGETHER : BUILDING A UNITED COMMUNITY, consulté en ligne le 16 juillet 2017.

42 COMMUNITY RELATIONS COUNCIL, *Northern Ireland Peace Monitoring Report*, op. cit., p.111

43 Élise FÉRON, « Irlande du nord : la paix en haut, la guerre en bas ? », *Critique internationale*, 2002, vol. 16, n°3, p.28

44 L'Assemblée se situe à Stormont, dans la banlieue de Belfast.

45 *North-South ministerial council*, site web <https://www.northsouthministerialcouncil.org/>, consulté le 29 avril 2017

46 *British-Irish council*, site web <https://www.britishirishcouncil.org/>, consulté le 29 avril 2017

La société nord-irlandaise aujourd'hui : une réconciliation impossible ?

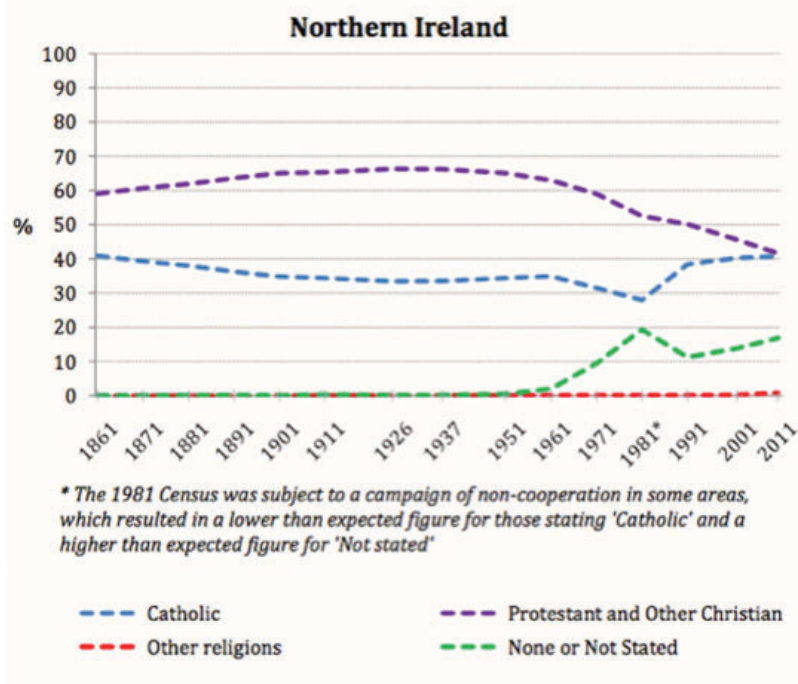
Identité nationale et religion ⁴⁷

En Irlande du nord, l'identité nationale est un sujet sensible. Depuis l'accord de 1998, il est possible pour les Nord-irlandais de choisir la nationalité qu'ils souhaitent (irlandaise ou britannique – ou encore nord-irlandaise lors des recensements). Depuis toujours, identité nationale et

identification religieuse sont fortement inter-reliées. Souvent, pour désigner une communauté ou l'autre, on utilise un référent religieux (catholique ou protestant) : l'élément religieux « n'est [cependant] pas essentiel [dans la construction de l'identité] mais est un élément distinctif ⁴⁸ ». Historiquement, la majeure partie des personnes se reconnaissant comme irlandaises sont catholiques et la majeure partie des personnes se reconnaissant comme britanniques sont protestantes. Mais ce n'est pas systématique : les minorités catholiques vivant dans les zones à majorité protestante ont tendance à se reconnaître comme britanniques ; de même que la plupart des non-religieux, athées, agnostiques ou sans religion. Actuellement, il y a une égalité théorique entre les deux religions en Irlande du Nord. Cela n'a pas toujours été le cas : pendant longtemps, une politique discriminatoire fut mise en place envers la minorité catholique. La religion constitue en effet un marqueur identitaire (mais n'est pas le seul !) et d'appartenance à l'une ou l'autre communauté (nationaliste ou unioniste) en Irlande du nord.

Le dernier recensement de population (2011) permet de voir que la frange de la population nord-irlandaise s'identifiant comme protestante ou d'une autre forme de christianisme est de 42% alors que la frange

Figure 23 Religion 1861-2011



⁴⁷ Rapport du Central Statistics Office and Northern Ireland Statistics and Research Agency, « Census 2011 Ireland and Northern Ireland », publié en Juin 2014

⁴⁸ Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », op. cit.

de la population qui s'identifie comme catholique est de 41%⁴⁹. Depuis les années 1960, la situation démographique des catholiques a évolué de manière croisée avec celle de la population protestante, qui a faibli : « *the proportion of the population who belonged to Protestant and Other Christian religions increased from around three-fifths in 1861 to around two-thirds during the first half of the twentieth century; conversely, over the same period, the Catholic share fell from around two-fifths to around a third. Since the 1960s, however, the proportions belonging to these religions have tended towards convergence, with that of Protestant and Other Christians steadily declining and that of Catholics generally increasing (with the notable exception of 1981, when the census was subject to a campaign of non-cooperation in some areas), reaching respectively 42 per cent and 41 per cent by 2011*⁵⁰. » Il est intéressant de remarquer également que la pyramide des âges, croisée avec le facteur religieux, montre que dans les groupes d'âge les plus élevés, les protestants (et autres chrétiens) sont deux fois plus nombreux que les catholiques, alors que dans les tranches de la population les plus jeunes (moins de 40 ans), la proportion de la population catholique est plus importante⁵¹. Ces facteurs sont nécessaires pour comprendre l'évolution des revendications de chaque communauté.

Comment définir l'identité en Irlande du Nord ? Quels sont les éléments qui la constitue ? comment la qualifier ?

Tout d'abord l'identité est composée de différents aspects : l'aspect religieux en est un, mais n'est pas l'élément constitutif à part entière. « En Irlande du nord, si la religion n'est jamais totalement absente des sujets de confrontation, elle n'en est pas le véritable enjeu car c'est la souveraineté politique et non pas une question religieuse qui est l'objet du conflit⁵². » L'aspect politique constitue ainsi un des éléments fondamentaux de la construction d'identité : certains Nord-irlandais revendiquent le rattachement à la République d'Irlande, alors que d'autres souhaitent le maintien dans le Royaume-Uni. En Irlande du Nord, l'identité se définit « contre » l'autre ou par la négation de l'autre⁵³. Il y a donc une relation entre les différentes identités qui sont présentes sur le territoire nord-irlandais. « La dynamique de clivage entre les deux communautés est par ailleurs fondamentale »⁵⁴ dans cette construction identitaire.

De nombreux marqueurs identitaires existent et se retrouvent dans plusieurs aspects de la vie quotidienne. Par exemple, les « processions communautaires parviennent

notamment à inscrire profondément la loyauté politique dans l'allégeance religieuse »⁵⁵. L'identité est également fortement ancrée territorialement en Irlande du Nord : que ce soit par des éléments tels que des drapeaux, des colorations particulières des bords des trottoirs ou encore des *murals*, qui seraient « au cœur de la production d'identité collective »⁵⁶. En effet, ces peintures ravivent des souvenirs ou mettent en exergue des événements récents et la « mémoire est ainsi renouvelée, et actualisée par de nouvelles références produites au cours du conflit qui viennent lui donner davantage d'actualité, d'emprise sur le présent et de pouvoir de mobilisation⁵⁷ ». Les identités ethno-nationales sont ainsi renforcées par leur inscription dans l'espace urbain⁵⁸. Mais plus encore, les identités se forgent dans une revendication politique pour une maîtrise d'un territoire particulier : il y a donc dans la construction de l'identité une véritable importance laissée « à la terre et à son drapeau »⁵⁹.

Certains éléments mémoriels jouent également un rôle très important dans la construction de l'identité collective. Il est en effet affirmé que les « représentations participent au développement d'une conscience nationale et à l'activation du processus d'identification »⁶⁰.

Ainsi Pierre Ginet et Laurène Wiesztort considèrent que « mémoire et identité sont indissociables et se renforcent »⁶¹ et que « l'identité n'est possible que parce qu'il y a mémoire et la mémoire précède la construction d'identité »⁶². La mémoire n'est cependant pas neutre et son utilisation peut permettre d'accentuer des discordances – en faisant référence, par exemple, à des événements passés qui mènent à des tensions, car interprétés de manière différente selon le background identitaire de chacun – et être porteur de tensions sociales. Ou *a contrario*, la « mise en scène de la mémoire peut viser un objectif social et conforter la cohésion du groupe social inscrit dans un territoire [particulier]⁶³ ».

C'est sans doute dans le cadre de ce triptyque Mémoire-Identité-Territoire⁶⁴ qu'il faut aborder la question des *peacelines* nord-irlandaises.

49 Rapport du Central Statistics Office and Northern Ireland Statistics and Research Agency, op. cit. Il est à noter qu'un nouveau recensement est en cours en 2021. Les données présentées ici seront donc peut-être susceptibles d'être actualisées (NdÉ).

50 La proportion de la population appartenant au protestantisme, ou à d'autres religions chrétiennes semblables, est passée d'environ 3/5 en 1861 à environ 2/3 durant la première moitié du vingtième siècle ; parallèlement, sur la même période, la part catholique est tombée d'environ 2/5 à 1/3. Toutefois, depuis les années 60, les proportions relatives à ces religions ont tendance à converger, avec la part des Protestants et autres chrétiens en déclin régulier, et celle des Catholiques qui tend à augmenter (avec la notable exception de 1981, lorsque le recensement fut l'objet d'un boycott dans certaines régions), chacune atteignant respectivement 42 et 41% en 2011. *Ibidem*

51 « In Northern Ireland, among the oldest age groups, Protestants and Other Christians outnumber Catholics by around 2 to 1, whereas Catholics outnumber Protestants and Other Christians within each age group under 40 » ; *Ibidem*

52 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *Cultures et conflits*, 2004, vol. 56, pp.183-207

53 *Ibidem*

54 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », op. cit.

55 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », op. cit.

56 Pascal PRAGNÈRE, « Peintures murales en Irlande du Nord et au Pays basque : mobilisation populaire et création d'identité nationale », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://mimmoc.revues.org/405>

57 *Ibidem*

58 Florine BALLIF, « Les peacelines de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *Cultures et Conflits*, 2009, vol. 73, pp.73-83

59 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », op. cit.

60 Pascal PRAGNÈRE, « Peintures murales en Irlande du Nord et au Pays Basque (...) », op. cit.

61 Pierre GINET et Laurène WIESZTORT, « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique », *Revue géographique de l'Est*, 2013, vol. 53, n° 3-4, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 16 mars 2017. URL : <http://rge.revues.org/5059>

62 *Ibidem*

63 *Ibidem*

64 Voir également Pierre GINET, « La mémoire au prisme de l'aménagement : une perspective géographique pour lire le monde » in Geoffrey GRANDJEAN, Gaëlle HENRARD et Julien PAULLUS (éds), *Mémoires déclinées : représentations, actions, projections*, Liège, Les Territoires de la Mémoire, 2016, pp.185-202

Mur = instrument de gestion des risques ?

Selon Estelle Épinoux, une *peaceline* « fait référence à un mur ou à une barrière, temporaire ou permanente, qui sépare les quartiers catholiques et protestants »⁶⁵. En ce qui concerne leur symbolique, les *peacelines* ont une signification différente selon les communautés : « pour les protestants, elles ont une fonction défensive, et ils ne s'opposent pas à leur démantèlement, mais pour les catholiques elles symbolisent aussi la résistance à un ordre socio-politique injuste⁶⁶. » Mais plus encore, la dénomination utilisée pour les désigner varie et renvoie à des connotations différentes. Certains préféreront utiliser les termes « *peace fence* » (« *clôture de paix* »), « *security fence* » (« *clôture de sécurité* »), « *boundary fence* » (« *clôture de frontière* ») ou encore « *peace wall* » (« *mur de paix* ») ; l'utilisation d'un terme ou d'un autre met ainsi davantage l'accent sur la notion de sécurité ou de paix, ce qui démontre une nuance dans la perception que se fait la personne du mur et sur l'utilité de celui-ci⁶⁷.

Comme le rappelle Emily Ravenscroft, les *peacelines* n'étaient au départ qu'un dispositif temporaire, mis en place par l'armée alors que les conflits entre les communautés devenaient de plus en plus virulents⁶⁸. Ils n'étaient rien d'autre qu'une réponse sécuritaire⁶⁹ utilisée pour « maintenir un niveau acceptable de violence⁷⁰ ». Selon Estelle Épinoux, ils incarnent alors, à Belfast, « la première manifestation matérielle d'une division dans la société⁷¹ ». Ce processus de construction de murs n'est pas nouveau et est utilisé à travers le monde. Ainsi, « plutôt que de résoudre le problème d'origine, on le contourne, on le contient par la construction d'un mur⁷² ». Dans ce sens, Chamoiseau et Glissant affirment même qu'un mur apparaît « chaque fois qu'une culture ou une civilisation n'a pas réussi à penser l'autre, à se penser avec l'autre⁷³ ». Et ce malgré le fait que leur efficacité ne soit pas démontrée et, au contraire, beaucoup affirment que « nulle part les murs n'ont apaisé ou pacifié quelque tension que ce soit. Ils les ont plutôt aggravées⁷⁴ ». Florine Ballif ajoute même, dans le cas des *peacelines* de Belfast, qu'ils ne sont que le reflet d'une réponse à court terme donnée à une « une situation où des violences civiles échappent au contrôle de l'État, mais [que] cette solution entérine la situation de conflit⁷⁵ ».

Dans ce cas précis, l'évolution des murs suit une logique en trois temps. Au départ, ils sont érigés pour protéger les habitants et les biens matériels d'une destruction presque certaine. À partir des années 1990, une logique de concertation entre les riverains et les autorités publiques responsables de la construction des murs (police et NIHE) est mise en place. Le mur devient alors un instrument de gestion des risques et tensions : il remplace en fait la présence policière⁷⁶. Enfin, suite à l'accord de paix de 1998, il y a une normalisation et une politisation des mesures de sécurité. « Non seulement le pouvoir discrétionnaire de la police est soumis de manière renforcée au contrôle politique, mais [la construction de murs] devient aussi l'objet de débat public qui s'inscrit dans des arènes plus vastes que l'échelle du quartier⁷⁷. »

L'érection de murs a eu plusieurs conséquences : premièrement, les enjeux territoriaux se sont stabilisés ; ce qui n'a pas été sans conséquences sur la répartition confessionnelle et la structuration du territoire, à Belfast surtout, et en Irlande du nord plus généralement. En effet, beaucoup utilisent les termes de « géographie confessionnelle » pour dénoncer la manière dont le territoire est marqué par les communautés. Deuxièmement, la construction de murs a mené à une radicalisation du conflit et des revendications : l'opposition entre les deux communautés étant désormais matérielle⁷⁸. Troisièmement, l'érection des murs comporte comme risque d'entraîner un déplacement de la violence⁷⁹.

« The Peacelines are a site of contradictions : it is a wall demanded by citizens to protect their lives and property from those same citizens, erected by an impotent army that was stoned while building it, by the people who requested it, and outfitted with panoptic security devices that are destroyed by the people paying for their maintenance »⁸⁰.

La période des *Troubles* passée et l'accord de paix signé, que signifient désormais les murs ? Le mur est, d'après Renée Tosser, la « matérialisation d'événements passés » et représente ainsi la « mémoire culturelle et religieuse pour chaque communauté⁸¹ ». En plus de cela, il « témoigne des aspirations de chaque communauté [et] cristallise parfois l'hostilité mais peut également s'avérer porteur d'espoir et devenir libérateur⁸² ». Certains auteurs posent également la question de la légitimité des murs, de la manière dont il est possible de justifier leur maintien et leur persistance, maintenant que le processus de paix est entamé⁸³.

Selon Cunningham et Gregory, les *peacelines* créent une dynamique propre au conflit et participent à la construction

65 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *op. cit.*, p. 24

66 Florine BALLIF, « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://mimmoc.revues.org/422>

67 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *op. cit.*, p. 24

68 Emily RAVENSCROFT, « The Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*

69 « Les conflits emmurés », *Libertés I*, mai 2008, n°444, pp. 5-9

70 Florine BALLIF, « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *op. cit.*

71 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *op. cit.*, p. 25

72 Frank NEISSE et Alexandra NOVOSSELOFF, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, 2010, n°4, p. 738

73 Frank NEISSE et Alexandra NOVOSSELOFF, « L'expansion des murs (...) », *op. cit.*, p. 741 ; Patrick CHAMOISEAU et Édouard GLISSANT, *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors*

la loi ?, Paris, Éditions Galaade, 2007, 26 pages

74 « Les conflits emmurés », *Libertés I*, *op. cit.*

75 Florine BALLIF, « Les peacelines de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *op. cit.*, p. 75

76 Florine BALLIF, « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *op. cit.*

77 *Ibidem*

78 Florine BALLIF, « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *op. cit.*

79 *Ibidem*

80 Les Peacelines sont un lieu de contradictions : il s'agit d'un mur réclamé par les citoyens pour protéger leur vie et leur propriété vis-à-vis de ces mêmes citoyens, érigé par une armée impuissante qui était caillassée pendant sa construction par les gens qui l'avaient réclamé, et équipé d'outils de sécurité panoptiques qui sont détruits par les citoyens qui supportent le coût de leur maintenance. Emily RAVENSCROFT, « The Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*, p. 214

81 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », *op. cit.*

82 *Ibidem*

83 Niall CUNNINGHAM, Ian GREGORY, « hard to miss, easy to blame ? Peacelines, interfaces and political deaths in Belfast during the Troubles », *Political Geography*, 2014, vol. 40, pp. 64-78

d'un discours que l'on pourrait qualifier d'inclusion et d'exclusion : « *this creates fear which in turn engenders violence so peacelines and interfaces more generally are an outcome of the broader structuration of conflict but they also produce a dynamic of their own which, in turn, feeds back into the wider reproduction of both spatial and social distance*⁸⁴. »

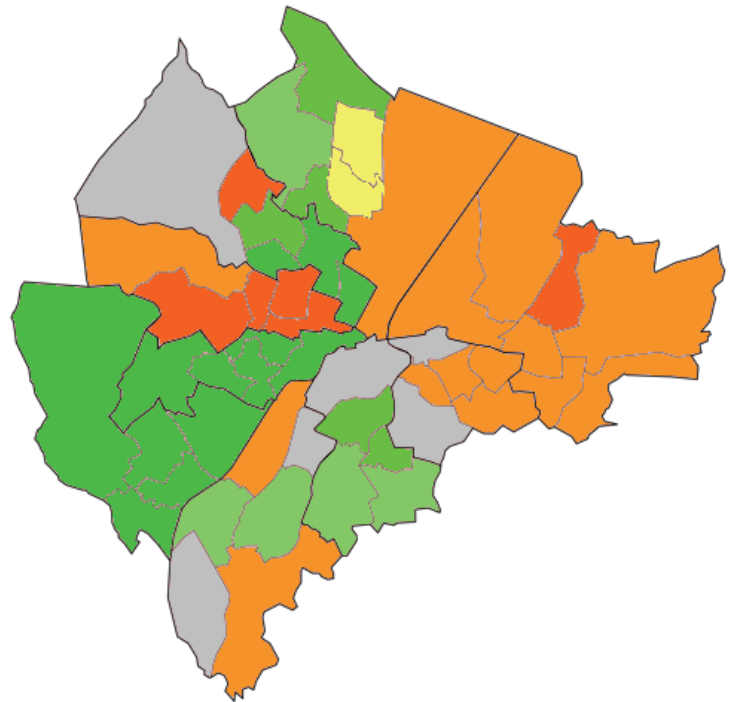
À l'aune du processus de réconciliation qui est mis en place, il est intéressant de se poser la question du maintien des murs, voire de l'obstination à en construire toujours.

En effet, certains auteurs mettent en exergue la corrélation inversée qui existe entre l'intensité des violences et la construction de murs⁸⁵. On construirait donc plus de murs en période où la violence est moins forte et omniprésente... Ce qui pose réellement question quand on sait que le rôle premier des *peacelines* et la manière de les légitimer étaient qu'elles permettaient de contenir la violence. Actuellement, un processus de banalisation et de *softening* serait en marche : Florine Baliff dénonce ainsi le fait que l'on intègre dans le paysage urbain, de manière moins violente, les *peacelines* qui restent bel et bien toujours présentes. Elle dénonce ainsi les risques d'une telle banalisation : « ils remplacent les murs socialement inacceptables par des barrières architecturalement conçues, qui s'intègrent dans le paysage urbain⁸⁶ », ce qui tend à « adoucir des divisions qui n'en sont [pourtant] pas moins réelles ». En effet, « les aménagements réduisent physiquement les possibilités d'interactions interconfessionnelles quotidiennes, mais ne les suppriment pas, d'autant que le cloisonnement urbain est partiel. Cependant, ils renforcent les perceptions des territoires confessionnels et les sociabilités et pratiques spatiales tendant à l'exclusivité communautaire⁸⁷ ». L'ensemble de ce dispositif participe donc à ce discours d'exclusion et le renforce. Ce qui semble totalement contre-intuitif et aller à contre-sens du discours politique dominant qui prône la réconciliation.

D'ailleurs, Emily Ravenscroft rappelle que dire qu'enlever les *peacelines* suffirait à résoudre le conflit, c'est minimiser leur rôle dans la « création et l'exacerbation des identités dialectiques⁸⁸ ».

Structuration géographique et ségrégation

Figure 3 : Structuration de la ville de Belfast en quartiers : en vert, les quartiers majoritairement



habités par des catholiques, en orange les quartiers majoritairement habités par des protestants et en gris, les quartiers mixtes.

Selon Di Méo, « le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire »⁸⁹. La question du territoire en Irlande du Nord est délicate et l'a toujours été. Déjà, la conception de l'État et la partition de l'île en 1921 résultaient d'une distribution du territoire qui assurait la majorité aux unionistes⁹⁰. La manipulation de l'espace et du territoire a toujours eu comme enjeu l'organisation du pouvoir politique et économique⁹¹.

⁸⁴ Cela génère de la peur qui, à son tour, engendre de la violence, si bien que les *peacelines*, et toutes les formes d'interface en général, non seulement sont le résultat d'une structuration plus large du conflit, mais elles produisent également une dynamique propre qui, en retour, nourrit une reproduction, également plus large, de la distanciation sociale et spatiale. Niall CUNNINGHAM, Ian GREGORY, « hard to miss, easy to blame ? (...) », *op. cit.*, p.65

⁸⁵ *Ibidem*

⁸⁶ Florine BALLIF, « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire : les quartiers d'habitat social rénovés à Belfast », *Espaces et sociétés*, 2012, vol.150, n°2, p.81

⁸⁷ Florine BALLIF, « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire (...) », *op. cit.*, p.82

⁸⁸ Emily RAVENSCROFT, « the Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*

⁸⁹ Guy DI MÉO, *Les territoires du quotidien*, 1996, Paris, L'Harmattan, 207 pages

⁹⁰ Madeleine LEONARD, « Teens and territory in Contested Spaces : Negotiating Sectarian Interfaces in Northern Ireland », *Children's geographies*, 2006, vol.4, n°2, p.225 ; Andreas CEBULLA et Jim SMYTH, (1996) « Disadvantage and new prosperity in restructured Belfast », *Capital and Class*, 1996, n°60, pp.39-60

⁹¹ Madeleine LEONARD, « Teens and territory in Contested Spaces : Negotiating Sectarian Interfaces in Northern Ireland », *op. cit.*, p.225

Ségrégation résidentielle

À Belfast, on retrouve sur un territoire commun deux communautés. Le fait que ces communautés doivent se partager ce territoire génère un sentiment de menace permanent, étant donné que les « frontières [sont] modulables et poreuses » entre les territoires respectifs, délimités par des marqueurs identitaires matériels (*murals*, drapeaux, signes divers). En outre, les zones « interface » sont des parties de la ville où les catholiques et les protestants vivent côte à côte, mais au sein de communautés ségréguées et divisées par des *peacelines* ou autres frontières symboliques⁹². Ainsi, chaque communauté répond à une logique territoriale qui lui est propre⁹³. Cette organisation spatiale *de facto* de la ville a eu comme effet – pendant les *Troubles* et à la suite de cette période – de « territorialiser la violence et organiser l'affrontement entre les quartiers et leur milices paramilitaires⁹⁴ ». Florine Ballif explique en plus que la « violence intercommunautaire [fut] un facteur déterminant dans la répartition spatiale des communautés⁹⁵ ». Elle affirme également que « la géographie confessionnelle renforce l'exclusivité des usages des équipements de proximité et contraint les pratiques de mobilité quotidienne (...); pratiques des habitants [qui] dessinent une ville en archipel, où les liens entre quartiers sont fondés sur les réseaux de sociabilités constitués sur les appartenances confessionnelles⁹⁶ ».

Depuis plusieurs années et malgré l'accord de paix de 1998, on assiste à un « renforcement de la ségrégation spatiale avec le rétrécissement lent mais continu des quartiers mixtes et la multiplication des quartiers mono-confessionnels (...)»⁹⁷. La politique de logement⁹⁸ joue un rôle structurant dans la persistance de la ségrégation résidentielle. En effet, « la demande de logement est sous-tendue par une logique ethno-territoriale dans laquelle le parc social, subventionné par des fonds publics, est considéré comme l'espace réservé d'une communauté⁹⁹ ». Dans les années 90, suite au cessez-le-feu, une partie de la population a déménagé dans des zones majoritairement mixtes ou encore de l'autre communauté. Cependant, depuis lors, un retour en arrière est visible quant à la ségrégation résidentielle : « *but from the beginning of that period ongoing movement and displacement have contributed to a situation where up to 40% of the total population live in communities divided along ethno-sectarian lines. Fear and mistrust continue to keep communities apart, frustrating overall social and*

*economic development*¹⁰⁰ ». Ainsi, depuis la fin des années 1990, le niveau de ségrégation augmente paradoxalement au cours d'une période de gouvernement partagé et d'institutionnalisation de la paix au niveau politique¹⁰¹.

En quoi est-ce que cette structuration du territoire et urbaine est importante et peut-elle être un élément qui rende la réconciliation difficile ? Certains auteurs¹⁰² considèrent qu'afin de parvenir à une réconciliation, un espace neutre de discussion est nécessaire. En Irlande du Nord, il y a peu d'espaces partagés au sein desquels une culture commune ou un dialogue peuvent se développer (ou alors à l'état d'embryons). En effet, « presque toutes les institutions sociales (familles, écoles, Églises, partis politiques, lieux de résidence, médias, lieux de travail et de sociabilité,...) contribuent à perpétuer le sectarisme¹⁰³ ». D'autant plus que nombreux sont ceux qui, en Irlande du Nord, reprochent aux élites politiques de les avoir exclus du compromis de paix mais également de ne chercher qu'à mettre fin à la violence plutôt que de remédier aux divers problèmes et sources de conflit¹⁰⁴. La société fonctionnerait ainsi toujours d'une manière assurément communautaire : les Nord-irlandais vivraient ainsi « *side by side in mutually exclusive social worlds* »¹⁰⁵.

Ségrégation socio-économique

S'ajoute également au facteur de ségrégation résidentielle un facteur socio-économique : en effet, les divisions affectent tous les aspects de la vie des individus – en plus des aspects résidentiels et professionnels, les aspects culturels et sociaux également¹⁰⁶ – mais elles sont beaucoup plus marquées et fortes dans les quartiers de la ville habités par des classes sociales ouvrières et inférieures. Plusieurs auteurs affirment d'ailleurs que le niveau de ségrégation augmente à mesure que le niveau de vie et de revenu diminue¹⁰⁷. Par ailleurs, la ségrégation dépend également de la demande des communautés résidentielles pour plus de structuration géographique ou non (en fonction du sentiment de sécurité ou autre). Mais en général, « la ségrégation est un phénomène ouvrier qui rime avec pauvreté et division de classe¹⁰⁸ ».

92 *Ibidem*

93 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *op. cit.*

94 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes (...) », *op. cit.*

95 Florine BALLIF, « Les *peacelines* de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *op. cit.*, p.76

96 Florine BALLIF, « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire (...) », *op. cit.*, pp.71-72

97 Elise FÉRON, « Irlande du nord : la paix en haut, la guerre en bas ? », *op. cit.*

98 A Belfast, 1/3 du parc de logement est constitué de logements sociaux et fait donc l'objet d'une politique publique.

99 Florine BALLIF, « Les *peacelines* de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *op. cit.*, p.78

100 Mais depuis le début de cette période, le mouvement en cours et les déménagements ont contribué à une situation où près de 40% de la population totale vit au sein de communautés divisées par des lignes ethno-sectaires. La peur et la méfiance continuent de séparer les communautés, ce qui constitue un frein au développement économique et social. Sheena MC GRELLIS, « In transition : young people in Northern Ireland growing up in, and out of, divided communities », *Ethnic and Racial studies*, 2010, Vol. 33, n° 5, p.765

101 Joanne HUGUES et al., « Segregation in northern Ireland (...) », *op. cit.*, p.36

102 Élise FÉRON, « Irlande du nord : une réconciliation incertaine », *op. cit.*

103 *Ibidem*

104 Élise FÉRON, « Irlande du nord : la paix en haut, la guerre en bas ? », *op. cit.*

105 Madeleine LEONARD, « Teens and territory in Contested Spaces (...) », *op. cit.*, p.227

106 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *op. cit.*, p.24

107 *Ibidem*; Joanne HUGUES et al., « Segregation in northern Ireland (...) », *op. cit.*; Florine BALLIF, « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire (...) », *op. cit.*, p.71

108 Estelle ÉPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *op. cit.*, p.31

D'autres auteurs mettent également en exergue le fait que, souvent, ces populations plus précarisées ont le sentiment d'être les « oubliés » de la société, ce qui a comme effet de renforcer le repli de ces quartiers sur eux-mêmes¹⁰⁹, qui vont alors développer leurs propres institutions sociales autonomes. Ainsi voit-on émerger des phénomènes de forte solidarité intra-communautaire sur base des identités « *ethno-sectarian* »¹¹⁰, identités qui sont d'autant plus renforcées par la ségrégation¹¹¹.

Mais ce en quoi le phénomène de ségrégation résidentiel serait structurel est qu'il « *functioned as both a cause and a consequence of the conflict and translated the distrust that existed between the two main religious groups into dislike and violence*¹¹² ». De plus, « *segregation, which is often essentially a response to out-group fear and anxiety, in turn, ensures the long-term prevalence of such negative emotions by reinforcing mutual ignorance* »¹¹³.

Commémorations : le phénomène des parades et des « murals »

Quel est le rôle des parades et de la prolifération de *murals* dans l'après-conflit et la route vers la réconciliation ?

Nous pouvons postuler que ces deux phénomènes, en plus de faire partie de la culture de chaque communauté, ont une fonction politique. Ils participent à la construction de l'identité collective, entretiennent une mémoire collective particulière, et peut-être attisent des sentiments négatifs des communautés l'une envers l'autre. Ces deux types de phénomènes, l'un matériel et permanent et l'autre temporaire, peuvent être qualifiés de commémorations.

Au départ, les parades étaient un artifice de la culture protestante ou même orangiste. Il s'agissait pour ces personnes de se remémorer la victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques II lors de la bataille de Boyne¹¹⁴. C'est donc une commémoration qui va mettre en scène le passé et, à l'aide de symboles (tels que des fanfares, bannières et du tracé parcouru), porter un discours particulier et

« impose[r] une grille de lecture et de compréhension du passé de l'île¹¹⁵ ».

Souvent, ce sont les tracés de ces marches dans la ville qui posent question et suscitent débats et indignations au sein de la communauté républicaine catholique, qui les ressent comme une réelle provocation à son encontre. En effet, ces parades célébrant la suprématie protestante sur la population autochtone passent notamment par certains quartiers habités presque exclusivement par des nationalistes catholiques, tendant à produire un phénomène « d'altération de l'espace public de manière temporelle¹¹⁶ ». Chaque année, et même après l'accord de paix, des tensions et affrontements sont générés par ces défilés¹¹⁷.

Car, rapidement, ces marches incarnèrent un manifeste politique et devinrent un « outil de revendication et de mobilisation communautaire »¹¹⁸ ; elles permettent en effet de rassembler la communauté et de lui donner un sentiment d'unité lorsqu'elle défile. Ces parades cumulent symboles politiques, militaires et religieux¹¹⁹.

Les catholiques de leur côté reprirent ces manifestations à leur manière pour les utiliser également comme manifeste politique ; ce qui instaura une logique, à la fois de dialogue et de concurrence, entre les parades de chaque communauté. Encore une fois, derrière ce phénomène, on retrouve une logique de « marquage » du territoire et des espaces temporels et spatiaux par des éléments identitaires : les participants vont en effet envahir l'espace public de leur musique, culture et présence, et ainsi imposer ces éléments culturels au reste de la ville. Selon Aisling Healy, cela serait une manière « d'exprime[r] de manière explicite sa volonté de réguler l'ordre social en niant l'existence de la communauté ennemie¹²⁰ ». Elle affirme également que : « défiler est ainsi un rite d'institution : le cortège établit un ordre social intra et intercommunautaire comme légitime. Les parades concurrencent alors les autorités dans leur rôle de régulation¹²¹ ».

Aisling Healy souligne même que « depuis la signature d'un accord de paix en 1998, les parades sont ainsi devenues un conflit après le conflit qui freine les tentatives de pacification de la société nord-irlandaise et la mise en application de l'accord lui-même¹²² », et ce malgré qu'elles soient l'objet de politiques publiques visant à réguler et encadrer ces phénomènes¹²³.

Le phénomène des *murals* ou fresques peintes sur des façades ou pans de mur quelconques ou *peacelines* fait également partie d'une logique de « marquage » du territoire. D'abord, il est important de considérer la fresque dans l'espace dans lequel elle s'inscrit. Par exemple, les fresques des catholiques représentent de manière

109 Emily RAVENSCROFT, « the Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*

110 Madeleine LEONARD, « Teens and territory in Contested Spaces (...) », *op. cit.*

111 *Ibidem*, p. 226

112 [La ségrégation résidentielle] fonctionnait à la fois comme une cause et une conséquence du conflit, et traduisait en animosité et en violence la méfiance qui existait entre les deux principaux groupes religieux. *Ibidem*

113 La ségrégation, qui n'est souvent qu'une réponse à la peur et l'anxiété vis-à-vis de l'Autre, renforce la prévalence à long terme de telles émotions négatives, notamment en renforçant l'ignorance mutuelle. Joanne HUGUES et al., « Segregation in northern ireland (...) », *op. cit.*, p. 36

114 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes. Murs et transgressions Irlande du Nord. », *op. cit.*

115 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *op. cit.*

116 Emily RAVENSCROFT, « the Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*

117 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *op. cit.*

118 *Ibidem*

119 *Ibidem*

120 *Ibidem*

121 Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *op. cit.*

122 *Ibidem*

123 *Ibidem*

symbolique la résistance collective à l'oppression en tant que minorité opprimée¹²⁴. Ainsi, deux logiques différentes peuvent être remarquées : une logique de support et de soutien se dessine dans les fresques catholiques alors que les fresques protestantes relèvent plutôt d'une logique d'exclusion et de revendication d'une identité politique¹²⁵.

Ensuite, l'avantage des peintures murales est qu'elles sont permanentes et donc font office de manifeste omniprésent et permanent en plus de marquer par leur puissance visuelle¹²⁶. Leur fonction identitaire est donc bien présente : leur présence rappelle sur quel « territoire » on se trouve et à quelle communauté on appartient. Certaines appellent même, en période d'élections, à un certain comportement électoral. Le fait que les *murals* renforcent le sentiment d'appartenance communautaire a comme conséquence d'augmenter la polarisation entre les communautés et définit le rapport de force d'une manière particulière¹²⁷. L'« émergence des peintures murales correspond à cette nouvelle phase du conflit : intensification du cycle action-répression-représailles, et nécessité de transformer les rapports de forces pour trouver une issue¹²⁸ ».

Le controversé tourisme politique

Il semble utile de mentionner également de manière brève le phénomène du tourisme politique qui pose question. Se développe en effet des tours touristiques qui passent par certains quartiers importants dans l'histoire du conflit, au sein desquels des *peacelines* et *murals* sont présents ; des « black taxis » vous emmènent dans ces endroits en vous racontant *de leur point de vue* – car il est difficile d'avoir des guides impartiaux – l'histoire du conflit. Certains pensent que via ces tours touristiques et les parcours réalisés, il y aurait un phénomène de glorification de « la terreur et de maintien d'une attitude de haine de l'une des communautés envers l'autre¹²⁹ ». D'autres dénoncent des investissements de l'État qui viseraient à rendre ces zones plus attrayantes pour le touriste, comme par exemple la plantation d'arbres le long d'une *peaceline*, alors que les locaux vont utiliser ces arbres pour prendre de la hauteur et jeter des projectiles par-dessus le mur¹³⁰. Emily Ravenscroft dénonce ainsi un processus de « *beautification* », qui manque son objectif et en plus de cela, illustre le fait que l'État n'a pas réussi à prendre conscience du fait que les *peacelines* sont un lieu de créativité rhétorique et de production de discours¹³¹. Enfin, ce type de tourisme ne serait pas en accord avec la volonté des politiques, car les discours bruts des guides touristiques peuvent parfois être en porte-à-faux avec le discours politique dominant de réconciliation¹³².

124 Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes. Murs et transgressions Irlande du Nord. », *op. cit.*

125 *Ibidem*

126 Pascal PRAGNÈRE, « Peintures murales en Irlande du Nord et au Pays Basque (...) », *op. cit.*, p.17

127 *Ibidem*

128 *Ibidem*

129 Benoit LETY, « Tourisme politique en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, Janvier 2008, n°646, p.6

130 Emily RAVENSCROFT, « The Meaning of the Peacelines of Belfast », *op. cit.*

131 *Ibidem*

132 Benoit LETY, « Tourisme politique en Irlande du Nord », *op. cit.*

Et après : l'Irlande du nord dans le contexte du Brexit ?

Le 23 juin 2016, lors du référendum se tenant au Royaume-Uni pour trancher sur le maintien ou non dans l'Union européenne, les Irlandais du nord ont voté à 56% pour le maintien dans l'Union, ce malgré le fait que le parti le plus important au gouvernement (le *Democratic Unionist Party*) ait fait campagne en faveur du retrait de l'UE¹³³. En dehors de l'aspect européen, le Brexit représente un enjeu majeur et pourrait fragiliser dans les faits l'accord de paix de 1998¹³⁴ ; et ceci bien que tant le Premier ministre irlandais que le Premier ministre anglais aient assuré à l'époque que la mise en œuvre du Brexit n'aurait aucune conséquence sur l'accord de paix, et ne remettrait pas en cause le partage de pouvoirs entre unionistes et nationalistes¹³⁵.

Plusieurs choses sont à souligner : tout d'abord, les Nord-irlandais ne sont pas satisfaits du résultat qui pousse à la sortie de l'Union et certains affirment même qu'ils ne se sentent pas obligés de se soumettre à une telle décision, car à leurs yeux, le Royaume-Uni a cédé par le passé le pouvoir souverain au Stormont lorsqu'il s'agit de modification constitutionnelle¹³⁶. En plus de cela, beaucoup questionnent le fait que la frontière entre l'Irlande du nord et la République d'Irlande devienne désormais une des frontières externes de l'Union européenne et se demandent si une frontière physique et militarisée va réapparaître – ce qu'ils redoutent au vu du contexte passé. Enfin, des inquiétudes économiques sont aussi évoquées, l'Irlande du nord bénéficiant de nombreux subsides européens dans des domaines différents, la question de comment palier à cela se pose.

Ainsi, certains observateurs affirmaient que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne allait précipiter la réunification de l'île d'Irlande¹³⁷. Dans ce sens, le gouvernement irlandais avait travaillé à une proposition au cas où l'île d'Irlande devait se réunir suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, pour que l'Irlande du Nord regagne

de manière automatique et immédiate accès à l'UE, à l'image de l'Allemagne de l'Est lors de la réunification en 1991¹³⁸. Le contexte général et les derniers événements rendaient l'éventualité d'une réunification plus probable que jamais¹³⁹ : en effet, en plus du Brexit, certains mirent également en avant la perte de la majorité des Unionistes à l'assemblée du Stormont, ainsi que les demandes régulières de l'Écosse pour pouvoir tenir un nouveau référendum visant à faire sécession avec le Royaume-Uni, ce qui fragiliserait fortement ce dernier. Cependant, comme le prévoit l'accord de 1998, pour que l'unification de l'île soit possible il faut qu'une majorité de la population d'Irlande du nord se prononce en sa faveur, lors d'un référendum qui doit être demandé par la majorité des partis de chaque communauté. Or un sondage réalisé peu de temps après le référendum sur le Brexit démontre que 62% des Nord-irlandais sondés voteraient pour rester attachés au Royaume Uni et seulement 22% seraient en faveur d'une Irlande unie¹⁴⁰.

En ce qui concerne la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du nord, on a pu constater une volonté ferme de la part du gouvernement britannique de maintenir une frontière « ouverte » et une forte intégration des deux économies¹⁴¹. Il semble en effet qu'il soit hors de question pour Downing Street de rétablir une frontière militarisée – agrémentée de check points et autres dispositifs armés – à l'image de la frontière qui était établie à cet endroit jusque pendant les *Troubles*, et qui était probablement une des zones militarisées les plus importantes en Europe de l'Ouest jusqu'au début du XXI^e siècle. De plus, plusieurs responsables de la police nord-irlandaise s'oppose à ce type de frontière en disant que, non seulement ils n'ont pas les moyens humains de surveiller une telle frontière, mais qu'en plus ce serait servir sur un plateau une cible pour les groupuscules dissidents de l'ex-IRA qui sont toujours dans une logique et rhétorique violentes¹⁴². De plus, certains rappellent qu'il y avait entre la République d'Irlande et l'Irlande du nord un accord pour une « Common Travel

133 Glenn PATTERSON, « Life on the edge : how will Brexit affect the Northern Irish border? », *The Guardian*, publié le 15 avril 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/apr/15/brexit-northern-irish-border>

134 Peter WALKER, « Peter Hain : hard Brexit puts Northern Ireland peace process at risk », *The Guardian*, publié le 27 février 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/politics/2017/feb/27/hard-brexit-push-risks-northern-ireland-peace-process-says-peter-hain-article-50-bill-amendment-open-border>

135 Henry McDONALD, « Brexit : Irish taoiseach spells out fears over 'hard border' with north », *The Guardian*, publié le 30 janvier 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/world/2017/jan/30/brexit-irish-taoiseach-spells-out-fears-over-hard-border-with-north>

136 Henry McDONALD et Patrick WINTOUR, « Northern Ireland could veto Brexit, Belfast high court told », *The Guardian*, publié en ligne le 4 octobre 2016 ; <https://www.theguardian.com/world/2016/oct/04/ireland-to-see-special-status-to-keep-open-border-with-uk-amid-hard-brexit-fears>

137 *Ibidem*

138 *Ibidem*

139 Lisa O'CARROLL, « We don't really hate each other any more' : people of Derry on life after McGuinness », *The Guardian*, publié en ligne le 24 mars 2017 ; <https://www.theguardian.com/politics/2017/mar/24/martin-mcguinness-derry-brexit-united-ireland-westminster>

140 Jennifer RANKIN, « Europe could allow a united Ireland to join EU after Brexit », *The Guardian*, publié le 28 avril 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/apr/27/eu-to-debate-recognising-united-ireland-to-allow-swift-return-for-north>

141 Peter WALKER, « Peter Hain : hard Brexit puts Northern Ireland peace process at risk », *op. cit.*

142 Henry McDONALD, « Brexit border 'would make sitting ducks of Northern Ireland police' », *The Guardian*, publié le 15 janvier 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/jan/15/brexit-border-would-make-sitting-ducks-of-northern-ireland-police>

Area » bien avant que leur entrée respective dans l'Union européenne ; zone qui n'est pas remise en cause par le Brexit.

Au cours des négociations relatives au Brexit, beaucoup de Nord-Irlandais se sont inquiétés de la manière dont celles-ci allaient affecter leur économie, ainsi que du risque d'une réémergence d'une frontière physique entre la République d'Irlande et l'Irlande du nord. Ils semblaient prendre conscience du destin commun dans lequel ils se trouvent, au-delà des divergences communautaires et sectaires qui divisent toujours l'Irlande du nord¹⁴³. Beaucoup dans l'opinion publique affirment en effet qu'il est temps de mettre de côté des ambitions et questions touchant à la souveraineté politique ou autre, pour se concentrer sur les problèmes concrets, quotidiens et imminents tels que l'emploi, l'éducation et le sous-investissement dans les infrastructures publiques. Une manière d'avancer serait de discuter les problèmes qui touchent les deux communautés, et peut-être par la suite d'aborder les questions plus délicates et qui clivent ; « *We have to build up trust the way Martin [McGuinness] was doing and concentrate on the things that join us in common humanity and then maybe talk about the big issues*¹⁴⁴ ».

143 Lisa O'CARROLL, « "We don't really hate each other anymore" : people of Derry on life after McGuinness », *op.cit*

144 « Nous devons restaurer la confiance, comme Martin [McGuinness] le faisait, en nous concentrant d'abord sur les choses qui nous rassemblent dans une humanité commune, et peut-être pourrions-nous alors discuter des vrais problèmes. », *Ibidem*

Conclusion : identités et société divisée

L'Irlande du Nord est un cas caractéristique de ce que l'on appelle une « société fondamentalement divisée » (*deeply divided society*), c'est-à-dire une société au sein de laquelle plusieurs groupes – qui se définissent en termes « ethniques », religieux, ou autre – sont à l'origine d'une segmentation de la société, sur la base d'identités qui sont traduites politiquement et qui résistent au temps et à diverses problématisations¹⁴⁵. Dans ces sociétés, la légitimité étatique est (re)mise en question¹⁴⁶, et l'origine de la division s'inscrit dans l'opposition de visions antagonistes de l'État ainsi que des normes sociales et juridiques et des valeurs qu'il se doit d'instituer¹⁴⁷. Ce conflit entre des visions divergentes de l'État peut être caractérisé par un refus d'aboutir à un compromis sur une conception commune de l'État¹⁴⁸. Néanmoins, le conflit fondamental ne prend pas toujours une forme violente et l'acceptation d'une vision libérale ou pluraliste de l'État permet parfois la cohabitation de ces diverses conceptions étatiques¹⁴⁹.

Les quelques pages qui précèdent illustrent la manière dont des éléments identitaires et mémoriels peuvent très concrètement prendre forme dans le territoire et la structuration de celui-ci. La matérialisation des rapports conflictuels entre les identités prend la forme, en Irlande du Nord, du dispositif de *peacelines* – dispositif sociotechnique qui interagit avec les individus et l'environnement dans lequel il s'inscrit – qui sert à diviser certains quartiers en communautés nationaliste et unioniste.

Plusieurs constats sont à retenir :

Premièrement, le dispositif de *peacelines* régule les interactions sociales et sa présence structure le territoire. Il accentue également un isolement socio-économique déjà présent au sein de certaines communautés et matérialise la méfiance qui existe entre communautés antagonistes.

Deuxièmement, cet instrument opère une ségrégation spatiale et sa présence symbolise la division qui subsiste au sein de la société. La structuration de l'espace qu'il opère est également accentuée par des marqueurs identitaires

et mémoriels qui réactivent le conflit sous forme de *cultural wars*. En cela, il renforce les identités et les inscrit territorialement.

Troisièmement, il renforce la ségrégation existante au sein des structures sociales telles que l'école ou les quartiers résidentiels. Quatrièmement, l'instrument est porteur de représentations et valeurs qui sont interprétées différemment par les individus. En effet, il y a un véritable décalage entre la perception du dispositif par les représentants politiques et par une partie importante de la société civile, de même qu'entre les acteurs politiques et au sein de la société civile. En ce qui concerne les représentants politiques, l'absence de prise en charge des divisions qui structurent la société est perceptible par le manque de cadre stable, durable et intercommunautaire qui pense la réconciliation et l'émergence d'une société partagée sur le long terme. Quant aux groupes intercommunautaires, d'une part, ils rencontrent des résistances au niveau des politiciens locaux et des groupes paramilitaires et d'autre part, leur subsistance est menacée, notamment en raison du *Brexit* et de la perte de leurs financements européens.

Cinquièmement, les *peacelines* créent une dynamique propre et cette dynamique (ségrégation, instrumentalisation politique du clivage identitaire et précarité socio-économique) exacerbe alors les identités et ralentit fortement le processus de paix.

Ce dispositif constitue donc un obstacle à la réconciliation, mais la problématique ne se limite pas à la présence de divisions physiques. La *peaceline* est symptomatique d'une société plus largement ségréguée, dans laquelle les divisions (qu'elles soient physiques ou symboliques) sont intériorisées par les individus et, lorsque cela leur est nécessaire, accentuées par les acteurs politiques. Cependant, plusieurs exemples démontrent que la présence d'une division physique, bien qu'assortie de nombreux référents cognitifs, n'empêche pas l'émergence d'initiatives locales qui sont portées par des acteurs de la société civile afin de contourner ce dispositif. En plus de cela, il est important de souligner que tous les citoyens nord-irlandais ne subissent pas ce dispositif. En effet, le phénomène de ségrégation est, d'une part, accentué par la présence du dispositif de *peacelines*, et d'autre part, fortement corrélé avec le niveau socio-économique (les *peacelines* étant également le plus souvent présentes dans des quartiers précarisés).

Il s'agit donc être conscient du caractère extrêmement progressif du processus de réconciliation en Irlande du Nord. C'est un processus lent, long et qui prendra certainement plusieurs générations... d'autant plus que le *Brexit*, non désiré par la majorité des Nord-irlandais, pose de nouveaux obstacles à cette réconciliation.

¹⁴⁵ Voir Ian LUSTICK, « Stability in Deeply Divided Societies : Consociationalism versus Control », *World Politics*, 1979, vol.31, n°3, p.325.

¹⁴⁶ Voir John NAGLE et Mary-Alice CLANCY, *Shared society or benign apartheid? Understanding peace-building in divided so-cieties*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, 247p.

¹⁴⁷ Voir Hanna LERNER, *Making Constitutions in deeply divided societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 31.

¹⁴⁸ Voir Albert Otto HIRSCHMAN, « Social conflict as pillars of democratic market society », *Political Theory*, 1994, vol.22, n°2, p.203.

¹⁴⁹ Voir Hanna LERNER, *op. cit.*, p. 33.

Bibliographie

Articles de presse

« Les conflits emmurés », *Libertés !*, mai 2008, n°444, pp.5-9

Paul BRENNAN, « Lendemain d'élections en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, Juillet 1997, n° 520, p.3

Cédric GOUVERNEUR, « Ségrégation en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, Juillet 2006, n°628, pp.6-7

Benoit LETY, « Tourisme politique en Irlande du Nord », *Le monde diplomatique*, Janvier 2008, n°646, p.6

Henry MCDONALD, « Brexit : Irish taoiseach spells out fears over 'hard border' with north », *The Guardian*, publié le 30 janvier 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/world/2017/jan/30/brexit-irish-taoiseach-spells-out-fears-over-hard-border-with-north>

Henry MCDONALD, « Brexit border 'would make sitting ducks of Northern Ireland police' », *The Guardian*, publié le 15 janvier 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/jan/15/brexit-border-would-make-sitting-ducks-of-northern-ireland-police>

Henry MCDONALD et Patrick WINTOUR, « Northern Ireland could veto Brexit, Belfast high court told », *The Guardian*, publié en ligne le 4 octobre 2016 ; <https://www.theguardian.com/world/2016/oct/04/ireland-to-seek-special-status-to-keep-open-border-with-uk-amid-hard-brexit-fears>

Lisa O'CARROLL, « We don't really hate each other any more' : people of Derry on life after McGuinness », *The Guardian*, publié en ligne le 24 mars 2017 ; <https://www.theguardian.com/politics/2017/mar/24/martin-mcguinness-derry-brexit-united-ireland-westminster>

Glenn PATTERSON, « Life on the edge : how will Brexit affect the Northern Irish border? », publié le 15 avril 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/apr/15/brexit-northern-irish-border>

Jennifer RANKIN, « Europe could allow a united Ireland to join EU after Brexit », *The Guardian*, publié le 28 avril 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/uk-news/2017/apr/27/eu-to-debate-recognising-united-ireland-to-allow-swift-return-for-north>

Peter WALKER, « Peter Hain : hard Brexit puts Northern Ireland peace process at risk », *The Guardian*, publié le 27 février 2017 en ligne ; <https://www.theguardian.com/politics/2017/feb/27/hard-brexit-push-risks-northern-ireland-peace-process-says-peter-hain-article-50-bill-amendment-open-border>

Articles de revue

Florine BALLIF, « Les peacelines de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *Cultures et Conflits*, 2009, vol. 73, pp.73-83

Florine BALLIF, « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017 ; URL : <http://mimmoc.revues.org/422>

Florine BALLIF, « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire : les quartiers d'habitat social rénovés à Belfast », *Espaces et sociétés*, 2012, vol. 150, n°2, pp.67-84

Andreas CEBULLA and Jim SMYTH, « Disadvantage and new prosperity in restructured Belfast », *Capital and Class*, 1996, n°60, pp.39-60

John CROWLEY, « La pacification du politique en Irlande du nord », *Critique internationale*, 1998, n°1, pp.35-42

Niall CUNNINGHAM and Ian GREGORY, « Hard to miss, easy to blame ? Peacelines, interfaces and political deaths in Belfast during the Troubles », *Political Geography*, 2014, vol. 40, pp.64-78

Estelle EPINOUX, « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, vol. 201, n°1, pp.23-33

Elise FÉRON, « Irlande du nord : une réconciliation incertaine », *Cultures et conflits*, 2000, vol. 40, n°1, pp.15-35

Elise FÉRON, « Irlande du nord : la paix en haut, la guerre en bas ? », *Critique internationale*, 2002, vol. 16, n°3, pp.24-30

Anne Alexandra FOURNIER, « Irlande du nord. Quand l'ironie de l'histoire permet à l'histoire de se répéter », *Bulletin de La Revue Nouvelle*, 2013, vol. 68, n°3, p.20-32

Pierre GINET et Laurène WIESZTORT, « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique », *Revue géographique de l'Est*, 2013, vol. 53, n°3-4, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 16 mars 2017. URL : <http://rge.revues.org/5059>

Aisling HEALY, « Parades nord-irlandaises : le discours des parcours », *Cultures et conflits*, 2004, vol. 56, pp.183-207

Albert Otto HIRSCHMAN, « Social conflict as pillars of democratic market society », *Political Theory*, 1994, vol.22, n°2, p.203-218

Joanne HUGUES et al., « Segregation in northern ireland. Implications for community relations policy », *Policy studies*, 2007, vol. 28, n°1, pp.35-53

Madeleine LEONARD, « Teens and territory in Contested Spaces : Negotiating Sectarian Interfaces in Northern Ireland », *Children's geographies*, 2006, vol. 4, n°2, pp.225-238

Ian LUSTICK, « Stability in Deeply Divided Societies : Consociationalism versus Control », *World Politics*, 1979, vol.31, n°3, p.325-344

Sheena MC GRELLIS, « In transition : young people in Northern Ireland growing up in, and out of, divided communities », *Ethnic and Racial studies*, 2010, Vol. 33, n° 5, pp.761-778

Frank NEISSE et Alexandra NOVOSSELOFF, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, 2010, n°4, pp.731-742

Pascal PRAGNÈRE, « Peintures murales en Irlande du Nord et au Pays basque : mobilisation populaire et création d'identité nationale », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://mimmoc.revues.org/405>

Renée TOSSER, « Fresques et marches orangistes », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 2009, n°5, mis en ligne le 20 juin 2010, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://mimmoc.revues.org/416>

Emily RAVENSCROFT, « The Meaning of the Peacelines of Belfast », *Peace Review : A Journal of Social Justice*, 2009, vol. 21, n°2, pp.213-221

Documents iconographiques

Map of predominant national identity in the 2011 census in Northern Ireland ; <https://www.nisra.gov.uk/statistics/population>

Map of religion or religion brought up in from the 2011 census in Northern Ireland ; <https://www.nisra.gov.uk/statistics/population>

Ouvrages

Patrick CHAMOISEAU et Edouard GLISSANT, *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors la loi ?*, 2007, Paris, Galaade, 26 p.

Guy DI MÉO, *Les territoires du quotidien*, 1996, Paris : L'Harmattan, 207 p.

Hanna LERNER, *Making Constitutions in deeply divided societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 266p.

John NAGLE et Mary-Alice CLANCY, *Shared society or benign apartheid? Understanding peace-building in divided societies*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, 247p.

Rapports

COMMUNITY RELATIONS COUNCIL, *Northern Ireland Peace Monitoring Report* [n°4], publié en septembre 2016, 184 pages. Disponible en ligne : <https://www.community-relations.org.uk/publications/northern-ireland-peace-monitoring-report>

Rapport du CENTRAL STATISTICS OFFICE AND NORTHERN IRELAND STATISTICS AND RESEARCH AGENCY, « Census 2011 Ireland and Northern Ireland », publié en Juin 2014

Sites internet

Site internet de l'Irlande lors de sa présidence tournante de l'Union européenne en 2013, <http://eu2013.ie/fr/l-irlande-et-la-presidence/a-propos-de-lirlande/lapolitiqueetlegouvernementirlandais/lirlande-du-nord/>

Site internet du parti Democratic Unionist Party, <http://www.mydup.com/>

Site internet du parti Ulster Unionist Party, <http://www.uup.org/>

Site internet du parti Traditional Unionist Voice, <http://tuv.org.uk/>

Site internet du parti People before profit alliance, <http://www.peoplebeforeprofit.ie/>

Site internet du parti Sinn Fein, <https://www.sinnfein.ie/>

Site internet du parti Social Democratic Labour Party, <http://sdlp.ie/>

Site internet du parti Alliance Party, <https://allianceparty.org/>

Site internet du Green Party, <http://www.greenpartyini.org/>

Site internet du North-South ministerial council, <https://www.northsouthministerialcouncil.org/>

« Malgré un accord de paix politique signé en 1998 entre les partis modérés nationalistes (catholiques) et unionistes (protestants), la société nord-irlandaise reste l'une des plus ségréguées d'Europe, où les schémas de pensée communautaires continuent de dicter les rapports politiques et sociaux. »

(Anne Alexandra FOURNIER)

À travers l'exemple de l'Irlande du Nord, le présent dossier a pour but d'interroger la manière dont des éléments identitaires et mémoriels peuvent très concrètement prendre forme dans le territoire et la structuration de celui-ci.



CENTRE D'ÉDUCATION À LA RÉSISTANCE ET À LA CITOYENNETÉ

Adresse administrative : Boulevard de la Sauvenière 33-35
accueil@territoires-memoire.be • www.territoires-memoire.be

Tél. + 32 (0) 4 232 70 60

Fax + 32 (0) 4 232 70 65

*À vous d'écrire
l'histoire !*



www.territoires-memoire.be

 www.facebook.com/territoires.memoire



Avec le soutien de la Wallonie, de la Fédération Wallonie - Bruxelles, de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, de Liège Province Culture, de la Ville de Liège et du Parlement de Wallonie.